Les Nouvelles de Lanrigan

Numéro 103 Parution trimestrielle Janvier 2026



Le mot du Maire

Les 15 et 22 mars prochains seront marqués par les élections des 11 représentants de notre commune et d'un conseiller communautaire avec son suppléant pour Lanrigan. Ce vote est important pour notre quotidien, dans l'amélioration du cadre de vie et des services qu'une collectivité ou une intercommunalité peuvent apporter.

Le mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants a changé pour les prochaines élections municipales : le scrutin proportionnel de liste paritaire devient la règle pour toutes les communes ce qui signifie la fin de la pratique du panachage ou le changement d'ordre des candidats.

Toute modification sur les bulletins de vote entraine leur nullité.

Je réitère donc mon invitation à celles et ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales à le faire. La date limite d'inscription en ligne est le 4 février et le 6 février en mairie au format papier.

C'est dans notre démocratie locale que nous pourrons trouver les ressources pour que notre pays exprime sa force, dans l'engagement de citoyens portant des valeurs consensuelles, républicaines et humaines.

En ce début d'année, l'ordre mondial est bousculé et les souhaits d'impérialisme de pays qui sont sous le dictat d'autocrates doivent nous faire prendre conscience que le

Mairie :

14h-17h
mardi - vendredi
02 99 73 01 85
mairiedelanrigan@orange.fr
https://www.facebook.com/Lanrigan
www.lanrigan.fr

Permanence du Maire :

1er samedi du mois
9h-11h.

Sommaire

Le mot du Maire 1

CR conseil municipal du 25/11/2025 2

A vos agendas 4

Lanrigan en images 5

Évènements à venir

22 JANVIER
CONSEIL MUNICIPAL

7 MARS
SOIREE PAËLLA

13 MARS
CONCOURS DE BELOTE

droit de vote est un acquis qui a été cher payé par nos descendants. Il est le seul moyen d'affirmer notre volonté de liberté et faire prévaloir nos valeurs démocratiques et notre souveraineté.

Nous devons garder la confiance, la sérénité et la détermination qui sont les maîtres mots pour vivre dans un monde respectueux et vertueux afin d'assurer l'avenir de nos enfants et des générations futures.

Que cette année 2026 soit pour vous, vos enfants et tous ceux qui vous sont proches une année de bonheur et de réussites personnelles. Je vous souhaite au nom du Conseil Municipal mes meilleurs vœux et surtout qu'elle vous garde en bonne santé.

Sébastien DELABROISE

Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Reprise de concessions funéraires en état d'abandon au cimetière communal

En lien avec la procédure lancée sur la reprise des concessions funéraires, un état des lieux et de recherche clôture un bilan de 14 tombes en état d'abandon.

Ces concessions, désormais reprises par la commune, pourront faire l'objet d'une réaffectation conformément à la réglementation en vigueur, après exhumation et traitement des restes mortels conformément aux règles sanitaires.

CCBR – Fonds de concours d'aide aux petites communes – Travaux investissements 2025

Une demande de fonds de concours au titre de l'aide aux petites communes est validée à l'unanimité par le conseil municipal, auprès de la communauté de communes, pour les travaux suivants :

Prestataire	Objet	Montant TTC
SARL ORY	Travaux Bâtiment communal	5 023,02 €
SARL CHARTIER Frères	Travaux Bâtiment communal	9 235,08 €
CCBR	Pose de pluvial en tranchée/effacement réseaux	3 454,81 €
Total investissement 2025		**17 712,91 €**
DETR		**3 564,53 €**
Total investissement pouvant être subventionné		**14 148,38 €**
Montant de subvention soutien aux petites communes		**7 074,19 €**

Renouvellement contrat de prestations globales Fourrière animale

Ce contrat concerne la capture des animaux errants, des animaux blessés ou des animaux décédés sur la voie publique et leur transport et prise en charge. Les prestations sont assurées 24/24 et 7j/7 dans un délai de 2h maximum. Le contrat de capture et de gestion de la fourrière animale qui nous lie à la SACPA arrivé à échéance le 31 décembre 2025 sera renouvelé pour une durée d'un an.

Le montant forfaitaire annuel pour fournir les prestations énoncées dans le contrat est de 503,68 € HT pour une population de 146 habitants.

Vente de la débroussailleuse

La débroussailleuse de la commune est proposée à la vente au prix de 50 €.

Informations diverses

Municipales 2026 : le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants !

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres.

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la *suppression du panachage*. **Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.**



A vos Agendas !



Soirée Paëlla le 7 mars 2026 à 19h

organisée par le Comité des Fêtes



Tarifs :
15€ /adulte
Inscriptions auprès de
Louisette Harel au 02 99 73 07 19



Concours de Belote

le Vendredi 13 mars à 14h

organisé par les Z'Amuzous

Accueil des équipes dès 13h30
Renseignements auprès de Annick Hamon





Soirée contée en Gallo le 10 Avril avec William Landin



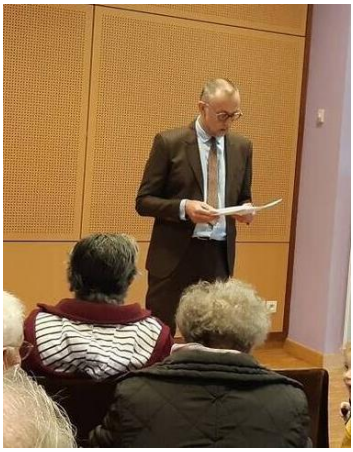
Sortie croisière Chateaubriand sur la Rance, le 7 mai

Visite guidée de l'usine Marémotrice de la Rance suivi du restaurant et de la croisière – Les Z'Amuzous



Repas des aînés le 11 Juillet – le Comité des Fêtes

Lanrigan en images, retour sur 2025 !



Janvier

Vœux de Mr Le Maire



Février

Soirée Paëlla
organisée par le Comité des Fêtes



Mars

Concours de belote
avec les Z'Amuzous



Mai

Fête communale
avec le Comité des Fêtes
et Visite de la Ferme des Cara-Meuh et atelier de filage de laine des Alpagas avec les Z'Amuzous









Juin

Repas de remerciements des bénévoles du Comice











Août

Célébration à la Chapelle de Land'huan







Septembre

Concert folk-rock avec le groupe Mannheim pour la Fête du Patrimoine





Visite de l'usine de vêtements St James et des cimetières américain et allemand









Octobre

Sortie « Tête de Veau »
au Restaurant de la Drolonneri et
Repas des Aînés









Soirée grillée de Châtaignes à l'harassoire
sur un air de Uilleann pipes (cornemuse irlandaise)

Novembre

Travaux Effacement des réseaux dans le bourg et à Ville Basse





Décembre

Arbre de noël avec la visite du Père Noël



Et Concert de Chants de Noël
Avec la chorale de Marcillé-Raoul









La Municipalité vous souhaite ses Meilleurs Voeux

2026



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

MINISTÈRE DES ARMÉES

maJDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

Lanrigan

Mairie de Lanrigan
14h-17h
mardi - vendredi
02 99 73 01 85
mairiedelanrigan@orange.fr